Prix du paysage en Belgique | 4e édition 2016

La Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe prévoit l'organisation d'un Prix du Paysage. Depuis 2010, la Belgique a participé aux différentes sessions. La sélection du candidat est organisée à tour de rôle par chacune des Régions. L'édition 2016-2017 est organisée par la Wallonie. Le lauréat sera le candidat belge au Prix du Paysage du Conseil de l'Europe.

Peuvent être candidats les associations, groupements, partenariats, collectivités locales ou autorités locales, à titre particulier ou en concertation avec d'autres acteurs locaux ou régionaux, qui ont mis en œuvre une politique ou des mesures visant la protection, la gestion et/ou l'aménagement de paysages de la Wallonie, faisant la preuve d'une efficacité durable et pouvant ainsi servir d'exemple aux autres collectivités territoriales européennes.
Les projets à dimension transfrontalière ou transrégionale peuvent être proposés à condition qu'ils fassent l'objet d'une gestion coordonnée.
La participation est gratuite.

Sont téléchargeables le règlement du Prix et la fiche de candidature.

Les dossiers doivent être introduits pour le 30 juin 2016 au plus tard à l'adresse figurant sur la fiche de candidature.

Pour toute information complémentaire, contacter :

Monsieur A. Stas , directeur a.i, DGO 3 | Direction des espaces verts | 081/33 58 56

Madame G. Devillers , 1ère attachée, DGO 4 | Département du Patrimoine | 081/33 21 64

Madame M. Deconinck , Dr Sc. Géographiques, attachée, DGO 4 | Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme | 081/33 25 22

Informations complémentaires ...

- Prix du Paysage - Première édition (2010)